

Comité syndical du 1^{er} décembre 2020

Compte rendu

Présents : Isabelle Heurtier, Caroline Augé, Julien Carnot, Agathe Roche.
Présence de Patricia Murtin

Secrétaire de séance : Agathe Roche

Approbation du dernier compte-rendu du 24/09/2020

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

Situation financière et comptable

Le solde estimé au 31/12/2020 est de 6160,62 euros.

Les achats de rétroprojecteur et de four ont été annulés.

Une relance a été retournée à la commune de Champfromier.

Il reste à faire un point sur la garderie de Septembre et Octobre qui peuvent entrer en recettes supplémentaires.

Pas de décision modificative pour le bilan comptable.

RÉEL	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE
			14 696,63 €
Reste à recouvrer		16354,88	
Reste à recouvrer commune de champfromier titre emis		2101,70	
reste à recouvrer titre émis garderie 1er semestre 2020		37,50	
Reste à payer mandats émis paie novembre	6950,00	0	
Emprunts Capital Investissement	5384,69	0	
CHAPITRE 11 reste à payer mandats à émettre	5110,00	0	
CHAPITRE 12 reste à payer mandats à émettre	9585,40	0	
Total	27030,09	18494,08	Solde estimé au 31/12/2020 =
			6160,62

Côté Cour : renouvellement convention

Côté Cour est une association de spectacles conventionnée pour les écoles. Il est proposé le renouvellement de la convention pour l'année scolaire 2020/2021.

Le SIVOS accepterait de conventionner pour 46 enfants.

Vote : 4 «pour» la signature de la convention, accepté à l'unanimité des présents.

Questions diverses :

Rapport d'activité du SIDEC

Le rapport 2019 du SIDEC a été présenté lors de la réunion aux membres du SIVOS qui ont été informés de sa disponibilité en mairie.

Point fréquentation garderies

Depuis la rentrée des classes sur Septembre et Octobre nous avons pu observer que différents créneaux horaires ont été utilisés par les parents dans les garderies. Avec une fréquentation plus forte pour la garderie de la Pesse.

Le coût estimé d'une heure de garderie pour le SIVOS est d'environ 15 euros brut.

La période n'est pas significative pour observer l'état de l'utilisation de ces garderies. Le SIVOS reviendra sur cette analyse plus tard dans l'année scolaire pour avoir plus de recul et fera un nouveau point lors du prochain conseil syndical.

Septembre/Octobre 2020	<u>LP MATIN</u>	<u>LP SOIR</u>	<u>LB MATIN</u>	<u>LB SOIR</u>
<u>Nb de séances</u>	74	96	14	3
<u>Prix</u>	153,3	380,1	17,5	7,5
TOTAL= 558,40 euros				

Compte-rendu conseil d'école

Isabelle Heurtier, présidente du SIVOS nous informe que lors du conseil d'école les points suivants ont été évoqués :

Le point sur les effectifs ainsi que sur la situation sanitaire.

Cette dernière influant sur les effectifs de par la déscolarisation de 3 élèves dont les parents s'opposent au port du masque et souhaitent assumer l'apprentissage à domicile le temps que la situation se calme.

Le point sur la fusion des SIVOS pour permettre de garder une offre scolaire sur le territoire en sérieux manque d'effectifs.

Le point sur le budget des écoles et de l'APE.

Le point sur le débat en cours de la proposition de passer au système de la semaine à 4 jours.

Le point sur les tarifs de garderies et du choix de la mise en place de tarifs dégressifs basés sur le quotient familial et de la gratuité appliquée sur les TAP.

Suivi du dossier Fusion

Pour le moment une seule réunion a eu lieu, il en est ressorti de nombreuses interrogations et de mises au point. Les prochaines réunions sont à venir, certaines ayant été comme pour toutes les autres commissions suspendues par les contraintes du confinement.

Une restitution et mise en commun des réflexions des groupes de travail se tiendra le 10/12/2020 avec le COPIL.

Du côté dossier Transport, une première simulation de transports scolaire à 2 bus sur les 3 scénarios a été proposée, il en ressort que certaines configurations semblent plus fluides que d'autres. Une autre simulation à 3 bus est en cours.

Mais comme pour tous les autres dossiers, il faut clarifier la convention qui lie les Molunes à Septmoncel pour être capable d'établir une estimation des futurs effectifs et donc la faisabilité des simulations.

Pour le dossier Petite Enfance et accueil de loisirs, l'idée première a été de mutualiser au plus vite le centre de loisirs des Moussières mais la démarche n'a pas été concluante.

La création d'une MAM semble une alternative envisageable de par la volonté de certaines nourrices agréées sur le secteur optimiste pour cette démarche.

De plus sollicitée par Caroline Augé, qui nous fait remarquer qu'aucun élu des Bouchoux n'était présent dans cette commission, Agathe Roche accepte d'intégrer le groupe de travail de la petite enfance et accueil de loisirs pour représenter la commune.

Fin de la réunion : 22 H 20

Secrétaire de séance : Agathe Roche

